

Ouverture de la Mairie

A compter du lundi 15 juin 2020

Mesures sanitaires mises en place pour la sécurité du public mais aussi celles des agents



Nombre d'usagers limité à l'intérieur de la mairie.



Prise de RDV recommandée auprès des services accueillant du public (bien respecter l'heure)



Venir seul (sauf famille isolée monoparentale)



Lavage des mains au gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée



Port du masque **obligatoire** (masque non fourni par la commune)



Mise en place de plexiglass de protection aux bornes d'accueil



Désinfection des locaux chaque soir



Au moindre symptôme, merci d'annuler votre RDV ou votre venue

Horaires d'ouverture au public du secrétariat et de l'accueil téléphonique



<u>Accueil physique</u>	<u>Accueil téléphonique</u>
du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00	du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
<u>Sur rendez-vous</u>	et de 13h30 à 18h00
du lundi au vendredi de 14h00 à 17h45	

Tous les services, comme depuis le début du confinement, maintiennent leur activité.
Pour les contacter, merci de contacter l'accueil général (02 43 69 72 72 / mairie@andouille53.fr)